RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département des Hautes-Alpes



Les Cordeliers
1, rue Aspirant Jan
05105 BRIANÇON cedex
Tél. 04 92 21 35 97
Fax. 04 92 20 38 90
accueil@ccbrianconnais.fr
www.ccbrianconnais.fr

REÇU LE

2 7 FEV. 2008

SOUS-PREFECTURE
EXECUTION

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

18 février 2008

Le 18 février 2008 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 12 février 2008 en la salle du Conseil – les Cordeliers, sous la Présidence de M. Alain BAYROU, Président.

Nombre de conseillers en exercice :

37

Présents:

33 jusqu'au vote de la délibération n° 25

32 à partir du vote de la délibération n° 26

Pouvoirs:

1 jusqu'au vote de la délibération n° 25

2 à partir du vote de la délibération n° 26

Nombre de Votes:

34

M. Guy HERMITTE est nommé secrétaire de séance.

ETAIENT PRESENTS:

Commune de Briançon: M. Alain BAYROU – M. Samuel PETERMANN – Mme Monique OLLAGNIER – M. Pierre HENG - M. Pierre Roger BLANC (représentant M. Philippe MAFFEO) – M. Rachid DJEFFAL (représentant Mme Nicole JULLIEN) – M. Jean-Pierre NARSAPA (représentant Mme Monique ESTACHY) – Mme Josiane ALPHAND (représentant Mme Chantal POGNEAUX) – Mme Catherine VALDENAIRE - Mme Christiane PACE – M. Robert de CAUMONT (jusqu'au vote de la délibération n° 25).

Commune de Cervières : Mme Nadine CHASTEL.

Commune de La Grave : M. Jean-Paul DURAND – M. PIC Jean-Pierre (représentant M. Jean-Max DABOURDY)

Commune de La Salle les Alpes : M. Alain FARDELLA — M. Jean FAVIER - M. Philippe GIRAUD (représentant Mme Odile FINE)

Commune de Monétier les Bains : M. Pierre BOUVIER - M. Paul BOUCHARD - M. Claude PLEINDOUX.

Commune de Montgenèvre : M. Guy HERMITTE - M. Marc FORNESI

Commune de Névache : M. Jean Louis CHEVALIER - M. Laurent DARMAS.

Commune de Puy St André: M. Denis HEDE.

Commune de Saint Chaffrey: Mme Edith FAURE VINCENT - Mme Danièle PAVESI.

Commune de Val des Près : M. Thierry BOUCHIE – Mme Ginette CLERGET.

Commune de Villar d'Arène: M. Michel ALBERT (représentant Mme Nicole MATHONNET).

Commune de Villard Saint Pancrace : Mme Laurence FINE – M. Yves THOMET –M. Bernard COLOMBAN.

AVAIENT DONNE PROCURATION

M. Xavier CRET à M. Michel ALBERT

M. Robert de CAUMONT à M. Denis HEDE (à partir du vote de la délibération n° 26)

DÉLIBERATION N°6 DU 18 FEVRIER 2008

Rapporteur : Monsieur le Président

OBJET: FINANCES

BUDGET PRIMITIF 2008Subventions aux associations

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n°2005-154-5 en date du 3 juin 2005 portant extension des compétences de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Considérant les demandes de financement formulées par les associations,

Vu l'avis favorable du Bureau en date du 5 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & SOCIAL en date du 6 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission ENVIRONNEMENT en date du 6 février 2008,

Vu l'avis favorable de la Commission S.T.I.-CULTURE en date du 7 février 2008,

Vu les délibérations de ce jour, approuvant le budget primitif 2008 du Budget Général,

Après en avoir délibéré, Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

■ Décide du versement de subventions en direction des associations suivantes, au titre de l'année 2008 :

DEMANDEUR	MONTANTS ATTRIBUÉS - €-
Théâtre Le Cadran	351 000
	10 000
Les Vents des Escartons	2 500
L'Écho de la Guisane	1 500
Cercle Culturel du Grand	10 000
Escarton	10 000
Chorale A Croche Chœur	1 500
A.P.E.C.	3 160
Collegium musicum 05	500
Plateforme d'Initiative Locale	5 000
	5 000
Les Loustics	32 265
Maîtres chiens d'avalanches	1 000
Personnel de la C.C.B.	3 600
UBRAC	3 040
TOTAL	430 065 €

■ Précise que le versement de ces subventions est conditionné par la signature d'une convention de partenariat établie entre la Communauté de Communes du Briançonnais et chaque association, conventions dont les projets sont annexés à la présente,

■ Précise que les crédits nécessaires sont prévus ce jour au Budget Primitif 2008 des budgets "Général" et

"Déchets ménagers".

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

POUR COPIE CONFORME

Le Président

dain BA

Date dépôt S.P.:

2 5 FEV. 2008

Date affichage:

2 7 FEV. 2008